

Relevés de décisions du Conseil Fédéral **1** du 25 mars 2021

en visioconférence

Étaient présents : Eddy Khaldi ; Jean-Claude Coeugnet ; Marie-France Contant ; Martine Deldem ; Chantal Detrez ; Patrick Devos ; Philippe Foltier ; Philippe Gallier ; Martine Gaudin-Quirion ; Catherine Haensler ; Camille Hybois ; Michel Lafont ; Catherine Le Guen ; Jacques Manceau ; Frédéric Masson ; Jean-Paul Mathieu ; Bernard Racanière ; Françoise Riss ; Dominique Roblot ; André Rongièrre ; Mireille Sabattier ; Nicole Tavarès ; Brigitte Vaugne ; Christian Vignaud ; Edith Semerdjian.

Jean-Pierre Bonin : auditeur.

Daniel Callewaert, Jean-Michel Lemuet, Daniel Foulon : invités ;

Ordre du jour :

- Convocation de Jean-Paul Mathieu
- Pour délibération et vote

Suite au rapport de Bernard NICOLAS vérificateur aux comptes de la Fédération des DDEN, Jean-Paul Mathieu a reçu 2 lettres recommandées lui demandant de justifier les anomalies constatées pour la seule année de 2019, concernant au moins 17 remboursements qu'il a demandés et lui ont été réglés, lors de ses missions à la Fédération ou de mission pour laquelle il n'était pas expressément mandaté.

Malversations, imprudences ou négligences ? Il a engagé la responsabilité de la Fédération en tant qu'élu par ses pairs, et n'a répondu à ces courriers que de manière très peu explicite et convaincante. Ensuite, il a été auditionné en privé, en visioconférence, en présence des 3 derniers Présidents d'Honneur de la Fédération : Daniel Callewaert, Jean-Michel Lemuet, Daniel Foulon, et du Président actuel Eddy Khaldi, pour donner des explications sur ces pratiques inadmissibles au sein du Conseil fédéral dans lequel doit régner une confiance absolue entre tous les membres qui doivent s'impliquer au regard de leurs mandats respectifs.

Enfin il a été entendu en Conseil fédéral et en présence des 3 Présidents d'Honneur, pour s'expliquer une nouvelle fois. Sur trois points particuliers, sur dix-sept, Il n'a argumenté comme défense qu'une confusion dans les factures remises. Arguments déjà avancés lors de son audition par les Présidents.

À la suite de cet échange Jean-Paul Mathieu a proposé de rembourser les sommes injustement perçues et il lui a été demandé, par plusieurs Conseillers fédéraux, lors du débat, de démissionner. **Jean Paul Mathieu a confirmé sa démission du Conseil fédéral, ce 25 mars 2021. Celle-ci a été actée par ce Conseil fédéral du 25 mars.**

Afin de poursuivre les travaux prévus conformément à l'ordre du jour, le Président Eddy Khaldi a demandé **un vote de confiance.**

Résultat :

- 1 **contre** Dominique Roblot qui démissionne du Bureau fédéral
- 1 **abstention** Jacques Manceau
- 1 **refus de vote** Catherine Le Guen

Le Conseil fédéral qui a suivi a pu reprendre ses travaux en toute sérénité.

Eddy Khaldi Président

Edith Semerdjian Secrétaire générale adjointe